

ITALIE

L'écart de revenu par rapport aux pays les plus performants continue de se creuser, à cause surtout d'une faible croissance de la productivité. L'utilisation des ressources en main-d'œuvre reste faible pour plusieurs catégories – les jeunes, les travailleurs âgés et les femmes – et dans le sud du pays. D'importantes réformes ont eu lieu récemment dans certains secteurs de la réglementation des marchés de produits, mais de nouvelles mesures sont nécessaires, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire les participations publiques et les obstacles réglementaires à la concurrence

Le niveau élevé des participations publiques et une réglementation restrictive dans les services professionnels et dans les transports nuisent à la croissance de la productivité.

Mesures prises : le deuxième volet de la réforme structurelle de 2007 a réduit les obstacles réglementaires dans le commerce de détail, les activités de banque de dépôts, les assurances et les services professionnels. Un projet de loi sur la privatisation des services publics locaux n'a pas franchi le stade parlementaire. La loi de finances pour 2009 comporte des projets pour une poursuite de la déréglementation et de la privatisation.

Recommandations : éliminer les obstacles à l'entrée dans les services professionnels et supprimer le plafonnement des tarifs fixés pour ces services par les organismes professionnels concernés. Réduire les participations et les interventions de l'État dans les activités industrielles et commerciales des secteurs de l'électricité, du gaz, de la poste et des transports, et limiter les participations des collectivités locales dans les entreprises prestataires de services locaux.

Améliorer les résultats éducatifs

Les taux d'obtention d'un diplôme sont faibles dans l'enseignement supérieur par rapport à la moyenne de l'OCDE. Les taux élevés d'abandon à ce degré d'enseignement diminuent l'offre de capital humain et représentent un gaspillage de ressources dans les établissements universitaires.

Mesures prises : une loi adoptée en août 2008 autorise les universités publiques à se transformer en fondations privées. Une loi adoptée au début de 2009 prévoit d'accroître la part des financements calculés en fonction des résultats dans le financement public, mais il reste à définir les modalités de sa mise en œuvre.

Recommandations : développer les investissements financiers privés dans l'enseignement supérieur en augmentant les frais de scolarité et l'apport de fonds privés, afin d'accroître l'offre (qualitativement et quantitativement) de places à l'université et de faire baisser les taux d'abandon; mettre en place des prêts étudiants remboursables en fonction du revenu ultérieur.

Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail

Le coin fiscal reste élevé, surtout pour les travailleurs peu qualifiés, ce qui est nocif pour l'utilisation des ressources en main-d'œuvre.

Mesures prises : le budget 2008 comportait un paiement forfaitaire exceptionnel en faveur des titulaires de bas revenus; la taxation des revenus perçus par les travailleurs peu qualifiés en cas d'heures supplémentaires et de hausse locale des salaires liée à la productivité a été alléguée en mai 2008. Un Livre blanc de 2008 sur la réforme fiscale examine diverses mesures, notamment une baisse des taux marginaux d'imposition, un régime d'imposition commune des couples, un impôt sur le revenu négatif ou une prestation pour l'exercice d'un emploi ainsi qu'une rationalisation et une simplification du système fiscal actuel. Aucune initiative n'a été prise jusqu'à présent en ce sens.

Recommandations : diminuer, sans introduire une complexité excessive, les taux marginaux d'imposition, surtout pour les bas revenus, en finançant cette mesure par une réduction des dépenses publiques et une plus stricte discipline fiscale. L'imposition commune ayant des effets négatifs sur les taux d'activité des femmes, qui comptent déjà parmi les plus faibles dans la zone de l'OCDE, maintenir l'imposition séparée des couples.

Autres grandes priorités

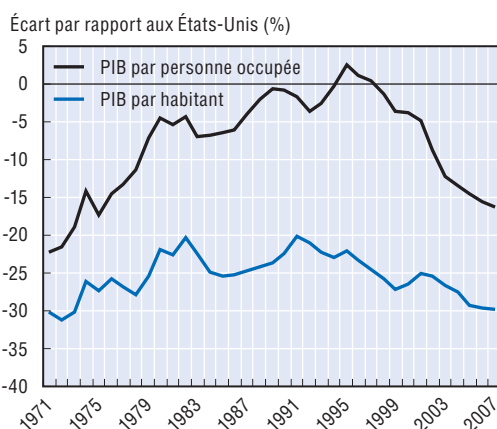
- **Négociation des salaires.** Afin d'atténuer les disparités régionales du point de vue de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre, promouvoir la décentralisation des négociations salariales, en commençant par une différenciation des rémunérations dans le secteur public, de façon à prendre en compte les écarts régionaux de productivité et de coût de la vie.
- **Incitation à l'innovation.** Pour favoriser l'innovation et la croissance, envisager d'améliorer le taux actuellement faible de dépenses de R-D en recourant judicieusement aux avantages fiscaux, tout en renforçant la concurrence sur les marchés de produits. Encourager les partenariats de recherche entre l'industrie et les universités. Introduire plus de transparence dans les procédures de recrutement des chercheurs.

ITALIE

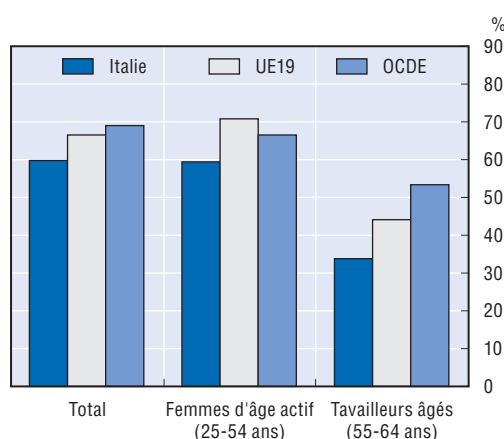
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

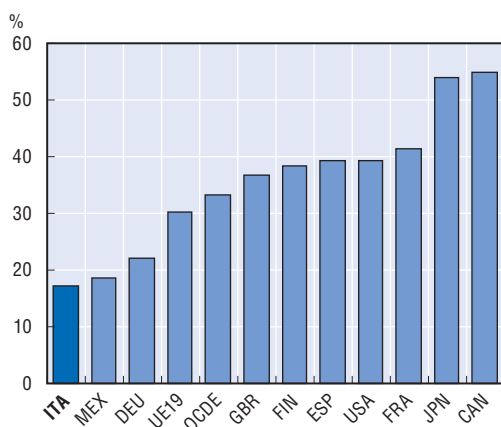
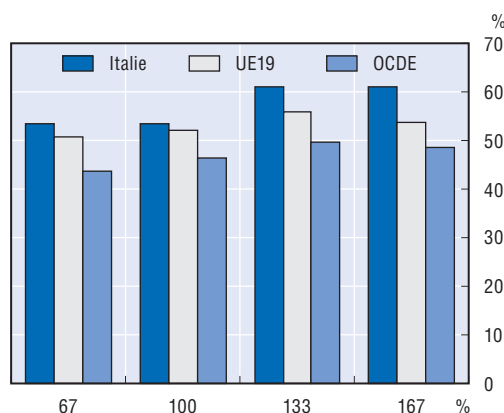
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	0.9	1.2	0.5
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.4	0.4	0.3
dont : Taux d'emploi	0.7	0.7	0.6
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.3	-0.3	-0.3
Productivité du travail	0.5	0.7	0.3
dont : Intensité capitalistique	0.7	0.8	0.7
Productivité multifactorielle	-0.2	-0.1	-0.4

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité se creusent¹

B. Les taux d'emploi sont faibles particulièrement pour les femmes et les travailleurs âgés, 2007



C. La part de la population de 25 à 34 ans diplômée de l'enseignement supérieur est très faible, 2006

D. Les coins fiscaux marginaux sont très élevés, 2007²

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. À 67%, 100%, 133% et 167% du salaire moyen.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation*; graphique D : OCDE, *Base de données des impôts sur les salaires*.StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/533826616320>